



MASTER SANTÉ PUBLIQUE SPÉCIALITÉ POLYVALENTE

Le **master santé publique spécialité Polyvalente (SPP)** a pour but de former des professionnels capables d'identifier les priorités de santé, de concevoir et piloter des interventions de santé publique, puis d'en évaluer les résultats avec une approche de recherche et de résolution de problèmes.

1 Objectifs de la formation



Le master santé publique spécialité Polyvalente (SPP) vise à faire acquérir les compétences essentielles censées permettre à l'apprenant (e) :

1. de contribuer à l'identification des problèmes et besoins prioritaire de santé en adaptant les logiques statistiques et épidémiologiques ;
2. d'élaborer des programmes, projets et initiatives pertinents de santé en utilisant la logique de résolution de problème ;
3. de procéder à la coordination et à la surveillance du déroulement des activités, à la supervision et à l'appréciation de la performance des équipes de travail, ainsi qu'à l'évaluation des effets d'une intervention de santé ;
4. de conduire les activités de recherche que lui suggèrent les problèmes vécus.

2 Contenu de la formation



Le contenu de la formation porte sur :

- Processus d'apprentissage en santé publique, épidémiologie et nutrition
- Statistique descriptive et analytique
- Études épidémiologiques analytiques
- Organisation du système de santé
- Informatique appliquée à la santé publique et à l'épidémiologie
- Recherche documentaire et diagnostic communautaire
- Communication, information, éducation et communication avec les médias et la population
- Médicaments essentiels et pharmacopée
- Politique et plan de développement sanitaire
- Recherche appliquée en santé
- Organisation des ressources en santé
- Alimentation et nutrition en santé
- Coordination et surveillance des activités de mise en oeuvre des projets et programmes de santé
- Évaluation en santé
- Qualité des soins et services de santé
- Alimentation et nutrition
- Santé au travail
- Approche globale en santé de la famille
- Évaluation des systèmes de santé
- Système d'information sanitaire
- Approche systémique de la santé humaine (Éco-santé)
- Prévention des maladies négligées
- Communication avec les médias et la population
- Approche de gestion des situations d'urgence en santé
- Réchauffement climatique et santé
- Organisation de la prise en charge des maladies mentales
- Stratégies de lutte contre les maladies non transmissibles
- Leadership et management des services de santé
- Stratégies de lutte contre les maladies transmissibles
- Méthodologie de la recherche en santé publique
- Rédaction d'un article scientifique et diffusion des résultats de recherche
- Application d'une démarche de recherche : rédaction de protocole et aspects éthiques
- Application d'une démarche de recherche : stage en milieu professionnel
- Rédaction du rapport de recherche et soutenance
- Stage en milieu professionnel

3 Conditions d'admission



Cette formation est ouverte aux :

- **Titulaires d'un BAC +4 ou une Licence (LMD) en Sciences de la Santé ou un domaine connexe;**
- **Professionnels de santé; Ingénieurs des travaux; Ingénieurs agronomes; Techniciens supérieurs en soins infirmiers et obstétricaux, en santé publique et en hygiène et assainissement ;**

4 Dossier de demande d'inscription



- Une lettre de demande de préinscription ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae ;
- Deux copies légalisées de l'attestation du BAC ou équivalent
- Deux photocopies légalisées des diplômes supérieurs et les relevés de notes ;
- Deux copies légalisées des attestations d'authenticité et d'équivalence des diplômes étrangers délivrées par la DGES du Bénin
- Deux copies du certificat de compétences en anglais (CEBELAE , TBC,BALC et autres centres agréés par l'UAC)
- Deux copies légalisées d'acte de naissance ;
- Lettre d'engagement de prise en charge des frais de formation légalisée ou d'une attestation de bourse d'études ;
- Trois lettres de recommandation des chefs hiérarchiques et ou anciens professeurs du candidat ;
- **Quittance de 15.000 FCFA** représentant les frais d'étude de dossier par le CUCA sur le Compte Trésor numéro **BJ6600100100000104 830808**, intitulé **INSTITUT REGIONAL DE SANTE PUBLIQUE**
- **Quittance de 2.000 f CFA** représentant les frais d'étude de dossier par la CUO sur le Compte Trésor numéro **BJ6600100100000104 772220**, intitulé **RECTORAT /PRODUITS ACCESSOIRES**
- Deux copies légalisées du passeport ou de la carte d'identité
- Quatre photos d'identité datant de moins de 3 mois.